

Ouïe -dire

Le magazine de l'association CISIC • Juillet 2009 • Numéro 12

AGENDA CISIC

Conférences & Réunions

► SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2009

Journée d'information CISIC à Paris et assemblée générale en début de matinée qui sera suivie par des ateliers des fabricants d'implants cochléaires, des démonstrations d'aides techniques ainsi que différentes conférences et présentations

► SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009

Réunion d'information à Lyon

Permanences

► JEUDI 18 JUIN 2009

► MARDI 21 JUILLET 2009
Permanences de 10 h à 12 h au
CHU Grenoble (38)
bd de la Chantourne
38700 La Tronche
au 6^e étage dans la salle de cours du service ORL : prendre le couloir de droite en sortant des ascenseurs côté Chartreuse

► MERCREDI 24 JUIN 2009

► MERCREDI 22 JUILLET 2009
► MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2009
► MERCREDI 21 OCTOBRE 2009
► MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009
► MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2009
Permanences de 10 h à 12 h à
l'Institut St pierre à Palavas (34) 371 av. de l'Evêché de Maguelone
34250 Palavas-les-flots
près de Montpellier
(demander Mr Zirah, délégué CISIC pour la région Languedoc-Roussillon)

► MARDI 15 SEPTEMBRE 2009

► MARDI 13 OCTOBRE 2009
► MARDI 17 NOVEMBRE 2009
► MARDI 8 DÉCEMBRE 2009
► MARDI 19 JANVIER 2010
Permanences à partir de 11 h à
l'hôpital Beaujon (Paris)
100 bd du Général Leclerc
92110 CLICHY
Métro Mairie de Clichy
Dans la salle de réunion au 4^e étage de la polyclinique Jean Beaumann

► MARDI 24 NOVEMBRE 2009

► MARDI 23 FÉVRIER 2010
► MARDI 25 MAI 2010
Réunions à partir de 14 h dans les locaux de l'IFIC
14 bd Montmartre,
75009 Paris
métro Richelieu Drouot

Le mot de l'association

Ce nouveau numéro *Ouïe Dire* nous plonge, enfin, dans la saison estivale que nous attendions tous après un hiver si long et si rigoureux. Néanmoins, nos actions pendant cette période ne se sont pas relâchées pour autant et tout au long de ce numéro, vous pourrez juger de leurs véracités au travers des rencontres, des diverses manifestations, des déplacements dans les régions, des permanences dans les centres d'implantations qui sont toujours appréciées par nos adhérents...

Nous remercions tout particulièrement les déléguées de toutes les régions qui par leur enthousiasme et dynamisme font que CISIC est reconnu dans la France entière et au delà même de nos frontières.

L'événement majeur, a été la parution dans *Journal Officiel de la République Française* du 6 mars dernier d'un arrêté du 2 mars 2009 relatif à l'inscription des systèmes d'implants cochléaires et du tronc cérébral sur la liste des produits et prestations remboursables (LPPR).

Prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale. L'application de ces mesures va se faire progressivement et nécessite un délai afin que chaque centre formalise les modalités locales à mettre en œuvre. Nous attendons des compléments d'informations que nous vous diffuserons dans les prochains mois.

En attendant, toute l'équipe vous souhaite de passer de bonnes vacances sans oublier, avant votre départ, de vous munir de tous vos ustensiles nécessaires au bon fonctionnement de votre implant (piles accessoires...)

Notre prochain rendez vous est fixé pour notre **assemblée générale au 26 Septembre 09**. Nous vous informerons sur les détails de cette journée. En attendant bonne lecture et à très bientôt !

Jean-Jacques Wolff



Diaporama de notre vie associative.



ANGERS



BEAUJON



BESANÇON



**CLERMONT
FERRAND**



MONTPELLIER



LA ROCHELLE





Revivre grâce à l'implant cochléaire

ERIC COURTENS Témoignage pour la réunion du 14 mars 2009 à Montpellier

L'intention de ce document est de présenter les points qui me semblent les plus utiles concernant mon expérience d'implanté. À cet effet, j'explique d'abord brièvement la nature particulière de ma surdité. Je donne ensuite des indications techniques à propos des réglages et de leurs performances. Par conséquent ce document est un peu aride et je prie le lecteur de bien vouloir m'en excuser. Elle ou il sera aidé par les sous-titres, ce qui doit éventuellement permettre de sauter certaines sections. Les aspects concernant plus spécifiquement l'impact sur la qualité de vie sont évoqués en conclusion.

Origine de ma surdité

Je suis affecté d'une surdité héréditaire progressive. J'ai entendu correctement jusque vers les quarante ans, puis la surdité s'est lentement installée, commençant par les hautes fréquences. Elle est devenue profonde lorsque j'ai atteint la soixantaine. Cette surdité, accompagnée de pertes d'équilibre, est fréquente dans ma famille. J'ai donc fait procéder à une analyse génétique auprès du Centre de Génétique Médicale de l'Université d'Anvers. Ils ont trouvé que je suis en effet porteur d'une mutation, c'est à dire d'un petit défaut, d'un gène situé sur le chromosome 14. Ce gène est le gène COCH et la mutation est désignée par DFNA9 [1]. Ce défaut est à l'origine de ma surdité et aussi des problèmes vestibulaires qui entraînent les pertes d'équilibre typiques de cette mutation. Il semble que cette mutation affecte la qualité de la cochline, le fluide qui joue un rôle primordial dans le fonctionnement de l'oreille interne. Le conseil de l'équipe médicale d'Anvers était de corriger la surdité par un implant cochléaire.

Implantation et appareillage

Habitant la région, et travaillant à la faculté des Sciences à côté de l'Hôpital Gui de Chauliac, je me suis adressé au Professeur Uziel au printemps 2006. Après quelques tests, il a proposé l'opération pour juillet 2006. Il me restait un peu de sensibilité à l'oreille droite (-80 dB), tandis que la gauche était tombée à -100 dB. Le test du nerf acoustique a montré que l'oreille gauche était cependant implantable. L'opération eu lieu le 19 juillet. L'appareil implanté est un Nucleus Freedom de Cochlear. Je fus appareillé par Jean-Pierre Piron le 30 août 2006. Quel choc de réentendre immédiatement ma propre voix et de réentendre aussi une multitude de bruits oubliés, allant du clignotant de la voiture au vent dans les arbres en passant par le chant des oiseaux le matin.

Orthophonie et réglages, performances et difficultés

Bien sûr, la perception correcte ne s'obtient pas immédiatement. Il faut patiemment faire de l'entraînement. J'ai en cela été bien guidé par Mme Vieu à l'Institut St Pierre de Palavas.

Il faut aussi procéder au début à des réglages périodiques de l'électronique. M. Piron et moi avons finalement opté pour une stratégie dans laquelle seize contacts de l'implant sont adressés par chaque train d'impulsions. C'est le maximum que permet ce modèle d'implant. Il me semblait que pour bien entendre la musique, mais aussi pour comprendre les langues étrangères, il fallait que l'information livrée au cerveau soit la plus riche possible. Cette stratégie semble payante. Bien que les 22 contacts de l'implant, étalés en fréquence sur 4,5 octaves, ne donnent en principe et en moyenne que moins d'un contact par ton musical, je distingue maintenant les demi-tons. Un test réalisé par une étudiante a même révélé vers la fin 2007 que j'étais déjà à même de distinguer 510 Hz de 500 Hz, et 1040 Hz de 1000 Hz. Par comparaison, une oreille musicale bien entraînée peu reconnaître une différence d'un comma, un rapport de fréquences de 81/80. Le rapport 510/500 correspond à un peu plus d'un comma, et le rapport 1040/1000 à trois commas. C'est probablement une performance exceptionnelle et ce succès est sans doute lié à la nature particulière de ma surdité [2].

Mon audition en tête-à-tête dans un environnement calme est redevenue quasiment parfaite, bien meilleure qu'elle l'était dans la cinquantaine aidée de prothèses auditives classiques. L'autre point extrêmement positif est l'écoute de la musique en concert. J'avais perdu totalement le goût pour la musique chantée. Je réécoute maintenant tout aussi bien l'opéra que la musique de chambre avec beaucoup de plaisir. Les programmes de traitement de signal les mieux adaptés sont pour la musique de chambre Whisper avec une sensibilité élevée (17 par exemple), et pour la musique vocale Whisper+Adro avec une sensibilité de l'ordre de 14. Quant à la voix, mon expérience est qu'elle est légèrement plus distincte avec le programme Adro, sensibilité 12. Ce dernier est mon programme de base. Finalement dans les milieux bruyants, par exemple au restaurant, la voix d'une personne placée face à moi est bien distincte avec le programme Beam+Adro. Une autre observation utile est qu'à l'extérieur, par vent fort, le bruit du vent dans l'appareil est très atténué en passant au programme Beam. Cela permet de poursuivre une conversation qui autrement serait interrompue par le bruit du vent.

Pour le téléphone j'utilise la position MT. Si l'écouteur contient une bobine, l'audition est alors parfaite. Pour la télé, j'utilise un collier magnétique sur la sortie casque avec mon appareil en position MT. Notre récepteur télé est équipé d'une sortie casque totalement indépendante des haut-parleurs. C'est très agréable pour les autres spectateurs qui peuvent régler le récepteur comme bon leur semble et avec lesquels je peux quand même communiquer en éloignant le collier magnétique.

Toutes ces performances sont tellement excellentes que j'en viens parfois à oublier que je suis sourd, et même profondément sourd! J'ai en effet perdu entre temps le peux d'ouïe qui

me restait à l'oreille droite. La difficulté de la surdité refait surface dans les pièces bruyantes et lors de conversations en groupe. La quantité d'information nécessaire pour extraire un message utile d'un fort bruit ambiant est apparemment encore bien plus élevée que ce qu'il faut pour apprécier la musique. Quoique cette expérience provoque toujours un certain dépit, il faut je crois être disposé à accepter ce fait.

Une remarque finale concerne la fréquence des réglages de l'électronique. Il faut apparemment quelques mois pour que le cerveau réapprenne à interpréter les signaux reçus. Chaque nouveau réglage donne donc lieu à une période pendant laquelle la perception fine des détails peut être perturbée.

Amélioration de la qualité de vie

Mon père avait coutume de dire que contrairement aux apparences il est bien plus pénible d'être sourd que d'être aveugle. En effet, la surdité ne se remarque pas de façon évidente et elle conduit à la solitude, à l'isolement et à l'amertume, tandis qu'il se trouve toujours des bénévoles pour aider les aveugles. Ces derniers sont donc en fait plus liés de manière positive à leurs congénères que la moyenne des humains.

Mes proches ont remarqué ces deux dernières années une évolution notable et positive de ma personnalité. Je suis redevenu sociable, je surmonte une timidité qui s'était installée au fil des ans, et partant je suis aussi plus gai. Ce que je ressens personnellement c'est que si je pose une question je comprendrai la réponse. Je peux donc converser. Je ressens aussi une gloutonnerie d'écoute, comme si j'avais à rattraper toutes ces années d'isolement relatif. J'écoute attentivement la radio (France Culture !) au petit déjeuner que j'ai tendance à prolonger si le sujet débattu m'intéresse, ce qui est très souvent le cas. J'écoute aussi la radio dans la voiture, ce qui ne m'était jamais arrivé auparavant. Je n'ai qu'un seul regret, celui de ne pas m'être fait implanter plus tôt !

En terminant j'aime encore remercier très chaleureusement toute l'équipe du Professeur Uziel pour son amabilité, sa disponibilité, et sa très grande compétence. Je remercie aussi ma femme Monique pour la patience avec laquelle elle m'a accompagné durant ce long intervalle de surdité et pour l'insistance avec laquelle elle m'a convaincu de me laisser implanter.

Références

(1) Y. J.M. de Kok et al., A Pro51Ser mutation in the COCH gene is associated with late onset autosomal dominant progressive sensorineural hearing loss with vestibular defects, *Human Molecular Genetics*, 8, 361-366 (1999).

(2) K. Vermeire et al., Good speech recognition and quality-of-life scores after cochlear implantation in patients with DFNA9, *Otology & Neurotology*, 27, 44-49 (2006).



L'acouphène et la pratique de la thérapie comportementale de groupe

Conférence du Docteur Peignard de l'hôpital européen Georges Pompidou, lors de l'assemblée générale du CISIC 2008.

L'intervention du Dr Peignard avait pour objectif de répondre aux questions que nous nous posons sur les acouphènes, et de nous présenter sa méthode de thérapie comportementale destinée à nous aider à mieux accepter les acouphènes.

Définition de l'acouphène

L'acouphène est un phénomène nerveux, qui est une forme de réponse à une perte de stimulation, qui, la plupart du temps, vient de la cochlée. Le déficit d'information provoqué la plupart du temps par une lésion, se traduit par un remaniement nerveux qui crée un signal sonore ou apparemment sonore, c'est à dire un signal nerveux interprété comme un son. Donc on entend une information auditive qui, parce qu'elle est aberrante, va attirer l'attention.

Ceci étant, la perception de l'acouphène ne dérange pas toujours. Ça veut donc dire qu'il existe une différence de comportement entre ceux qui vont entendre l'acouphène, éventuellement de manière obsessionnelle, et ceux qui ne vont pas le supporter.

Ce remaniement, ça peut être une forme de cicatrice. Il y a eu une blessure. La blessure peut être liée à une infection, à un traumatisme sonore, à un problème vasculaire. Il y a donc eu un petit accident, la plupart du temps dans la cochlée et quelque fois, dans le système nerveux. Ce petit accident a formé une cicatrice. A partir de cette cicatrice, le signal est créé.

L'acouphène la plupart du temps, est en rapport avec une cicatrice. Il y a donc quelque chose de fixe et d'organique qui crée l'acouphène. L'acouphène n'est pas un problème psychologique, c'est un phénomène organique, qui est donc perçu dans le cerveau et par le cerveau, et vis-à-vis duquel on va plus ou moins focaliser. Comportement entre ceux qui vont entendre l'acouphène, éventuellement de manière obsessionnelle, et ceux qui ne vont pas le supporter.

La focalisation que l'on fait sur l'acouphène dépend des circonstances

dans lesquelles on prend conscience de l'acouphène, et de la manière dont on réagit à cette manifestation. Là, c'est partiellement psychologique.

La cochlée normale, qui n'est jamais abîmée, fonctionne en permanence. Du fait qu'elle est vivante, il y a un remaniement cellulaire en permanence. Il y a toujours des influx nerveux qui partent de la cochlée. En permanence, il y a un petit signal qui part de la cochlée, et qui donne une information sur l'oreille vivante.

Cette information, c'est ce que l'on entend lorsque l'on n'a pas de problème auditif, quand, par exemple, l'avion atterrit, lorsqu'on a été confronté à des bruits intenses, quand on sort d'un concert, lorsqu'il y a eu une petite explosion à côté de soi, quand quelqu'un nous a crié dessus, etc ... On va entendre un sifflement qui est en fait le fonctionnement de base de l'oreille.

On n'y prête généralement jamais attention, car il y a toujours en permanence du bruit autour de nous. Du fait d'un phénomène réflexe de protection de l'oreille, on n'entend plus les bruits extérieurs, mais on entend les bruits de cette activité de base de l'oreille.

Cette activité n'est pas vraiment un acouphène, mais l'activité de base de l'oreille. On l'entend aussi dans le silence. C'est ce que l'on appelle le « bruit du silence », à juste titre. Quand on est à la campagne, et qu'il n'y a pas de bruit, que l'on n'entend même pas le vent, on entend un sifflement. Ce sifflement est l'activité de base de l'oreille, mais ce n'est pas un acouphène.

L'acouphène est un bruit un peu différent de cette activité de base de l'oreille. Tout le monde entend une activité de base de l'oreille.

Lorsque l'on a une lésion, on entend un petit bruit différent en plus, ou à la place de cette activité de base de l'oreille. Ceux qui ne sont pas dérangés par les acouphènes, lorsqu'ils entendent leur acouphène, réagissent comme quelqu'un qui entend le bruit du silence. C'est-à-dire que ça siffle, et l'on passe à autre chose. C'est celui qui est dérangé par l'acouphène qui va focaliser dessus et trouver cela insupportable.

Quand il y a beaucoup de stimulations sonores, il y a beaucoup de stimulation sur toutes les fibres nerveuses, dont celles qui créent l'acouphène. Plus il y a de bruit, plus il y a de probabilité de créer l'acouphène aussi. La stratégie consistant à dire qu'il faut être dans le bruit pour masquer l'acouphène ne se révèle donc pas gagnante.

Synthèse des questions réponses sur les acouphènes

→ **Acouphènes et corticoïdes** : On prescrit parfois des corticoïdes dans le cas des surdités brusques parce que l'on suspecte un phénomène inflammatoire. L'acouphène, dans l'état actuel des choses, laisse la quasi-totalité des médecins dans l'impuissance. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de traitement médical, médicamenteux ou physique quelconque. Dans les cas d'urgence, il faut éviter le silence et créer une stimulation par des bruits de pluie, de vagues, bruits de la nature, tam-tam ou encore des bruits dits blancs ou roses.

→ **Acouphènes et surdité** : Il n'y a pas de lien ; on peut être bien entendant et avoir des acouphènes. De même que certaines personnes n'auront jamais d'acouphènes de toute leur vie.

→ **Acouphènes et changement de temps** : il n'est pas impossible qu'une brusque variation de la pression atmosphérique ait un impact sur les acouphènes ; mais il n'y a pas eu d'étude de faite sur le sujet.

→ **Acouphènes et moyens de transport** : il arrive que les vibrations générées en

Présentation du Dr Peignard :

Médecin généraliste, qui s'est orienté vers une formation de psychologie cognitive et comportementale.

Cela fait 9 ans qu'il pratique cette thérapie. Il a lui-même des acouphènes depuis 25 ans, mais n'est pas outre mesure dérangé.



→ **Acouphènes et relaxation** : pratiquer une méthode de relaxation ne peut qu'être bénéfique dans la mesure où cela peut aider à mieux vivre la réalité à laquelle on doit faire face.

La méthode du Dr Peignard

Il s'agit de groupes de travail. Il y a un programme à suivre, qui dure 8 semaines, à raison d'une séance par semaine. On ne prend pas le groupe en cours de route. Il y a obligatoirement un rendez-vous avec un ORL du service, pour commencer, puis 3 rendez-vous individuels avec le Dr Peignard. Puis les 8 séances hebdomadaires. Compte-tenu du fait que le Dr Peignard est seul à pratiquer cette thérapie, il faut considérer qu'il y a en moyenne environ 6 mois entre la première consultation individuelle et la dernière séance de groupe.

Cette thérapie permet d'évaluer le problème de l'acouphène dans le cadre de la surdité, ainsi que le problème acouphénique à proprement parler. D'après une étude faite il y a 5 ans, 70 % des patients sont très nettement améliorés (leur gêne a diminué des trois-quarts). Cette méthode est utilisée aussi en Allemagne, et une étude a été faite 15 ans après la fin de la prise en charge, les résultats sont stables, il n'y a pas de rechute.

Pour les 30 % de patients qui ne voient pas leur situation s'améliorer, cela peut être dû principalement à deux raisons :

Le patient est convaincu que l'acouphène va disparaître, et il est donc déçu. Encore une fois : on ne supprime pas l'acouphène. Il faut admettre que l'audition n'est pas un simple problème de plomberie, mais qu'il y a une gestion des informations par le cerveau : les perceptions sont donc plus ou moins fortes, plus ou moins gênantes et plus ou moins agréables.

Infos pratiques

Pour entrer dans ce programme, il faut prendre contact avec l'Hôpital Européen Georges Pompidou, au service ORL du Professeur Brasnu (tél. : 01 56 09 34 32).

Le Docteur Peignard a également écrit un livre « Bien vivre avec les acouphènes », qui décrit la méthode mise en place dans les groupes. Un médecin généraliste peut prescrire la prise en charge, de même qu'un ORL ou un neurologue.

L'avantage du travail de groupe

Dans le groupe, on se rend compte que toutes les personnes qui sont dérangées par des acouphènes ont des points communs, donc on se retrouve avec des personnes qui se ressemblent.

On se retrouve entre personnes qui ont des sensibilités communes, et on travaille ensemble pour se sortir d'habitudes de fonctionnement. Et dès qu'il y en a un qui commence à sentir que ça va mieux, ça entraîne tout le monde à travailler davantage. Il y a une émulation qui existe dans le groupe et qui n'existerait pas en individuel.

Et en province ?

Ça commence à se mettre en place à Grenoble, Nantes, Lille, Nancy et Pau.

Et avec des implantés ?

Jusqu'à maintenant, il y a très peu de personnes malentendantes ou implantées dans les groupes, mais on pourrait réfléchir à créer un groupe spécifique.



160 pages,
15 x 19,5 cm,
19 €

voiture, train, avion ou le changement d'altitude ne font qu'amplifier le phénomène d'acouphène et les rendent insupportables.

→ **Acouphènes et implantation** : peu d'études ont été menées, mais on suppose que l'implantation pourrait dans certains cas avoir un effet positif sur les acouphènes. Ceci dit, actuellement, on ne préconise pas l'implant pour lutter contre les acouphènes.

→ **Acouphènes et stress** : le fait d'être stressé génère une fluctuation dans la manière que nous avons à percevoir et supporter l'acouphène. Il peut être intéressant d'être coaché dans la manière de gérer le stress.

→ **Acouphènes et enfants** : les enfants aussi peuvent avoir des acouphènes.

→ **Acouphènes et génétique** : il n'y a pas de cause génétique connue.

→ **Acouphènes et pulsations** : il existe des acouphènes pulsatiles. On entend les battements du cœur ; mais ça n'a rien à voir avec un problème cardiaque. Par contre, il peut y avoir un problème vasculaire, mais pas systématiquement.

Inscription des systèmes d'implants cochléaires et du tronc cérébral à la Liste des Produits et Prestations Remboursables

L'inscription des implants cochléaires et des implants du tronc cérébral dans la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale est parue au Journal Officiel du 6 mars 2009. Cette inscription fixe les conditions d'activité des services posant des implants, les indications médicales autorisant la pose ainsi que les prix de vente maximaux des fournisseurs.

Une liste d'établissement autorisés à poser des implants sera définie ultérieurement, l'arrêté imposant des contraintes relatives à la composition des équipes médicales et un nombre minimum d'opérations afin de garantir une bonne maîtrise de la technique de pose et du suivi.

La prise en charge des implants se fera uniquement sur prescription médicale, un seuil de 50% de compréhension aux tests d'audiométrie vocale étant mentionné dans l'arrêté (l'implant pourra également être proposé en cas

de fluctuations importantes de l'audition lorsque le score n'est pas en permanence au dessous de 50 %).

Les implants (partie interne) devront être garantis 10 ans minimum par leur fabricant et les processeurs externes devront être garantis 5 ans minimum.

Pour l'entretien et les réparations hors garantie les patients pourront bénéficier de deux prises en charge forfaitaires :

- forfait annuel d'entretien sur justificatifs, plafonné à 100 €,
- selon le cas forfait annuel piles de 120 € ou forfait accordé tous les 5 ans pour un ensemble chargeur + batteries, plafonné à 600 € (ces deux forfaits sont mutuellement exclusifs).

Une circulaire d'application du décret est attendue, qui précisera les modalités pratiques de mise en œuvre de ces nouvelles dispositions.

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

JORF n°0055 du 6 mars 2009 page 4264 texte n° 58



Tarif préférentiel de piles et d'accessoires

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (piles et accessoires) en vente sur le site Audilo www.audilo.com

- par internet, contactez-nous sur piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents
- directement par téléphone, chez Audilo : 01 40 82 90 78
- achat, essais d'accessoires, vente de piles au 15 rue de Maubeuge 75009 Paris. Uniquement sur rendez-vous. ■

Achat d'accessoires en ligne

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits en vente sur le site Centre Audition www.centre-audition.com

- par internet, contactez-nous sur : piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents
- directement par téléphone, chez centre audition : 04 66 21 34 11. ■

Le mot du délégué d'Aquitaine

Déléguée CISIC de la région Aquitaine, je préside l'association Audition et Écoute 33, qui a acquis différentes aides techniques pour malentendants fonctionnant avec la position T des implants cochléaires. Les implantés du CHU de Bordeaux peuvent les essayer et, sous certaines conditions, même les emprunter pour une courte période ce qui leur permettrait des essais personnalisés à la maison ou au travail.

Essais au : 156, route de Pessac 33170 Gradignan (à 10 km au sud du CHU) sur rendez-vous :
Mail : aquitaine@cisic.fr
Tél : 05 56 75 07 83
Fax : 09 56 00 06 56
<http://audition.ecoute33.free.fr/>

Irène Aliouat

NEURELEC

2720 ch. Saint Bernard – 06 224 Vallauris – France
tél. : +33 (0)4 93 95 18 18 • Fax : +33 (0)4 93 95 38 01
Email : contact@neurelec.com • www.neurelec.com

Nouveaux éléments inclus dans les packagings des processeurs Digi SP, Digisonic® BTE et Digi SP'K

À partir de la mi-mars, Neurelec inclura de nouveaux éléments dans le packaging des processeurs Digi SP, Digisonic® BTE et Digi SP'K. En effet, une clé USB (au format carte bleue) réservée à l'enregistrement des paramètres de réglage du Digi SP, Digisonic® BTE et du Digi SP'K viendra remplacer la disquette à l'intérieur de la pochette plastique accompagnée de son porte-carte, - bleu pour le Digi SP et le Digisonic® BTE, et aux couleurs acidulées pour le Digi SP'K-.

Ce porte-carte permettra à vos patients de conserver ensemble leur carte de porteur et la clé USB incluant leurs réglages. Les futurs porteurs trouveront également un triptyque en 6 langues présentant la carte d'enregistrement de garantie à remplir et à nous renvoyer impérativement dans l'enveloppe France pour les envois depuis la France et dans l'enveloppe International pour tout envoi effectué hors de France. Nous attirons votre attention sur le fait que la garantie ne pourra pas prendre effet sans le retour de la carte d'enregistrement dûment remplie. En cas de besoin, nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

ADVANCED BIONICS SARL

76 rue de Battenheim - 68170 RIXHEIM - France
Tel : (+33) (0)3 89 65 98 00 • Fax : (+33) (0)3 89 65 50 05
E-mail : info@bionicear-europe.com • www.bionicear-europe.com

Les alimentations déportées sont disponibles !

Advanced Bionics est heureux de vous annoncer que les nouvelles options d'alimentation déportée sont disponibles. De conception modulaire, elles permettent au système d'implant d'évoluer avec les enfants, de la petite enfance à l'âge adulte : les enfants commencent par un système avec alimentation déportée, plus léger, moins encombrant, pour évoluer vers un système en contour l'oreille lorsqu'ils le souhaitent ; tout en conservant le même processeur !



Le système d'alimentation déportée se compose de différentes parties compatibles avec les processeurs contour Auria et Harmony :

1. Sabot d'alimentation PowerCel (CI-7402, couleur unique)
2. Sabot d'alimentation Processeur (CI-7404, 3 couleurs disponibles)
3. Câble d'alimentation (CI-7405, 4 longueurs disponibles : 12, 28, 56, 84 cm)
4. Adaptateur d'alimentation bilatéral (CI-7406)

Ce système flexible permet aux utilisateurs de porter la source d'alimentation à différents endroits et dans de nombreuses configurations (voir quelques exemples ci-contre). La batterie est toujours bien sécurisée, les câbles d'alimentation sont spécialement renforcés et sont détachables des sabots, assurant une excellente fiabilité pour un usage quotidien intensif. Elles sont à recommander aux adultes ayant une vie active. Enfin, et c'est une caractéristique exclusive des implants Advanced Bionics, il est maintenant possible d'alimenter 2 processeurs avec une seule batterie PowerCel, rendant le système encore plus pratique et confortable !

matériel et accessoires.

COCHLEAR FRANCE

Route de l'Orme aux Merisiers – ZI les Algorithmes
91190 Saint-Aubin
Toujours plus d'informations sur notre site internet : www.cochlear.fr

Un soutien pour vos études ?

Participez au concours pour la bourse *Cochlear™ Graeme Clark*, La bourse d'étude *Cochlear™ Graeme Clark* peut vous aider à évoluer dans vos études. Nous vous aidons financièrement à poursuivre votre parcours. Notre concours est ouvert à tous les étudiants implantés Nucleus® à travers le monde.

Un gagnant pour la France !

Le lauréat du concours recevra une aide financière (6 000 €) pour des études supérieures en université, une école ou autre institution du 3^e cycle. La clôture des inscriptions est prévue pour le 31 août 2009.

Vous souhaitez en savoir plus ou recevoir un dossier d'inscription :

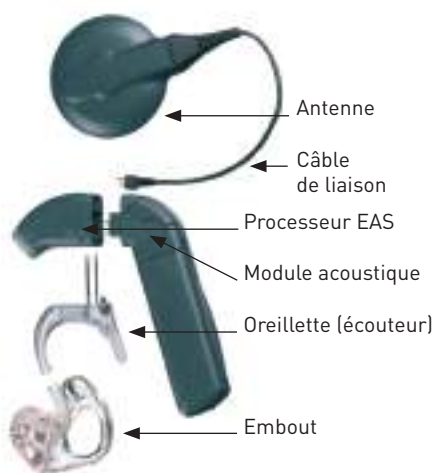
Contactez Cochlear au 0811 111 993 ou par mail : info@cochlear.fr

VIBRANT MED-EL HEARING TECHNOLOGY

400 av Roumanille - BP 309 - 06906 Sophia-Antipolis Cedex
Tél. : 04 93 00 11 24 • Fax : 04 93 00 11 25
Email : office@fr.medel.com • www.medel.com • www.vibrant-medel.com

Nouveau processeur DUET2 (EAS)

La Stimulation Electrique-Acoustique, ou EAS, consiste à combiner les technologies de l'aide auditive et de l'implant cochléaire dans la même oreille pour les patients atteints d'une perte auditive « partielle ». Grâce à l'EAS, l'oreille interne est stimulée à la fois avec des stimuli acoustiques et électriques; elle est ainsi capable de traiter simultanément des informations de fréquences graves et aiguës.



Fine tuner

La 1^{re} génération de processeur DUET (EAS) de MED-EL qui a obtenu le marquage CE en 2006 est proposée aux centres d'implantation cochléaires pour les patients qui présentent une audition résiduelle dans les fréquences graves (de 250 à 1000 Hz). Le DUET intègre un module amplification acoustique (aide auditive numérique) couplé au processeur d'implant cochléaire pour la stimulation électrique des fréquences aiguës, et ce, dans un seul et unique appareil en contour d'oreille.

MED-EL propose depuis le début de l'année 2009 sa 2^e génération de processeur EAS le DUET2. Il combine les avantages du processeur OPUS2 : télécommande Finetuner, réglages sans boutons, boucle magnétique intégrée, ergonomie d'utilisation, poids léger (14 g seulement avec les 3 piles).

Comme son prédécesseur, l'Audio Processeur DUET 2 intègre un module électronique spécifique qui amplifie les signaux sonores des fréquences graves. L'amplification a été accrue pour proposer un gain de plus de 43 dB et la plage fréquentielle acoustique a été étendue sur une plage 125 -1700 Hz. L'embout d'une prothèse auditive peut être utilisé avec le DUET2.

Pour ses indications EAS : MED-EL propose ses modèles d'implants SonataTi100 équipés d'électrodes très fines et atraumatiques (technologie FLExeas) afin de maximiser les chances de préserver l'audition résiduelle des fréquences graves.



Vie associative

Les délégations régionales CISIC

Elles sont pilotées par des bénévoles, eux-mêmes implantés ou parents d'enfants implantés, qui se proposent de vous informer, de vous conseiller et de vous aider. Ces délégués sont les représentants de l'association au niveau local pour améliorer le travail de proximité. Ils se tiennent à votre disposition pour vous informer et éventuellement vous rencontrer dans votre région.

Ils relaient l'information de l'association auprès des adhérents et auprès des patients ayant pris contact avec l'association, en fonction de leur région de résidence, ce qui leur permet de s'informer auprès de personnes ayant vécu cette expérience et à même de répondre aux nombreuses questions qu'ils se posent en général, au début ou tout au long de cette aventure.

RÉGION	DÉLÉGUÉS	COORDONNÉES
Alsace	Sophie LANDAUER	1 rue de la Paix – 68128 ROSENAU alsace@cisic.fr • Tél : 03 89 70 70 10
Aquitaine	Irène ALIOUAT	156 Route de Pessac – 33170 GRADIGNAN aquitaine@cisic.fr • Tél : 05 56 75 07 83
Auvergne	Marie-Pierre GOIN	9 allée des Pommiers – 03300 Creuzier-le-Vieux auvergne@cisic.fr • Tél : 04 70 31 85 06
Bretagne	Karine LE BEC	74 Rue Pierre Mendès France – 29000 QUIMPER bretagne-ouest@cisic.fr • Tél : 02 98 53 58 50
Bretagne	Elisabeth HENKES	LAUNAY QUERO – 35160 BRETEIL bretagne-est@cisic.fr • Tél : 06 27 40 62 84
Franche-Comté	Myriam TORNIER	25000 BESANCON franche-comte@cisic.fr • Tél : 06 26 46 63 32
Ile-de-France	Françoise ERNIÉ	16 Boulevard Garibaldi – 75015 PARIS paris@cisic.fr • Tél : 06 72 71 71 90
Languedoc Roussillon	Joseph ZIRAH	4 rue des Posandiers – 34070 MONTPELLIER languedoc-roussillon@cisic.fr • Tél : 04 67 07 04 71
Limousin	Louis-Philippe THOMAS	15 route des bonnes fontaines La Tuilière des Bordes 87520 ORADOUR SUR GLANE limousin@cisic.fr – Tél : 05 55 03 23 90
Lorraine	Anne DARS	11 Route de Vittel – 88260 DARNEY lorraine@cisic.fr • Tél : 03 29 09 31 90
Midi-Pyrénées	Marc LE ROY	17 r Ormeaux – 31450 BELBERAUD midi-pyrenees@cisic.fr • Tél : 05 34 66 56 51
Normandie	Véronique DEBUSSCHER	2 route d'Octeville – 76310 SAINTE ADRESSE normandie@cisic.fr • Tél : 02 35 46 00 30
Pays de Loire	Pascale MICHEL	6 rue des grands bois – 44400 REZE pays-de-loire@cisic.fr • Tél : 02 51 70 08 93
Anjou et Maine	Dominique PETIT-ROBIN	74 rue de la chalouère – 49100 ANGERS anjou-maine@cisic.fr
PACA	Dominique PASTOUR	capitou Résidence B 924 rue Janvier Pasero – 06210 MANDELIEU paca@cisic.fr • Tél : 09 66 43 05 47
Poitou-Charentes	Danielle LOUIS	28 rue du Pont des Salines – 17000 LA ROCHELLE charente@cisic.fr • Tél : 05 46 26 37 83
Rhône	Patrick CŒUR	9 allée du coteau – 69540 IRIGNY rhone@cisic.fr • Tél : 04 26 00 67 23
Alpes	Danielle MACHECOURT	27 B chemin des villauds – 38240 MEYLAN alpes@cisic.fr • Tél : 04 76 90 27 73

BUREAU CISIC

TRÉSORERIE : Joëlle Fournil, Trésorière CISIC, 398 avenue Victor Hugo, 77190 Dammarie-les-Lys, Tél. : 01 64 79 05 44, Mail : tresorerie@cisic.fr

SECRÉTARIAT : Martine Ottavi, Secrétaire CISIC, 262 rue Lecourbe, 75015 PARIS, Tél. : 06 17 39 54 71, Mail : secretariat@cisic.fr

SERVICE INTERNET : Le CISIC diffuse par e-mail à ses adhérents environ une fois par mois une lettre d'information contenant les dernières informations reçues. Pour la recevoir, vous devez nous avoir transmis lors de votre adhésion ou ultérieurement, une adresse mail valide. Il est nécessaire pour recevoir cette lettre que l'expéditeur « lettre_cisic@cisic.fr » soit ajouté à votre liste des expéditeurs fiables. N'oubliez pas de nous prévenir si votre adresse e-mail change. **Marc Le Roy**, webmaster CISIC, asso@cisic.fr

Publication du Centre d'information sur la surdité et l'implant Cochléaire (CISIC). Association loi 1901 n° 0913012932. Tél. : 06 17 39 54 71
E-mail : info@cisic.fr • www.cisic.fr

Directrice de la publication : Françoise Ernié, Réalisation : FAP